	NOM(S)	FONCTION(S)	DATE
REDACTION	Jean-Luc BELET	Responsable des opérations CSIRT	14/12/2022
VERIFICATION	Jean-Luc BELET	Responsable Cyber Sécurité & CSIRT	22/01/2025
VALIDATION	Jean-Charles RENAUDIN	Responsable Cyber Sécurité & CSIRT	22/01/2025

HISTORIQUE :

Date	Version	Description	Rédacteurs
14/12/2022	1.0	Création du document	Jean-Luc BELET
15/05/2023	1.1	Mise à jour du document	Jean-Luc BELET
18/07/2023	1.2	Mise à jour du document	Jean-Luc BELET
17/10/2024	1.3	Changement logo	Jean-Luc BELET
21/01/2025	1.4	Mise à jour du document	Alexis SCHAEFFER – Elodie NOEL
01/09/2025	1.5	Mise à jour du document	Elodie NOEL

SOMMAIRE

1 A propos du document. 2
1.1 Où trouver ce document. 2
1.2 Authenticité du document. 2
2 Information de contact. 2
2.1 Nom de l'équipe. 2
2.2 Adresse. 2
2.3 Zone horaire. 2
2.4 Numéro de téléphone. 2
2.5 Numéro de fax. 3
2.6 Adresse Courriel. 3
2.7 Clé publique et informations liées au chiffrement. 3
2.8 Membre de l'équipe. 4
2.9 Contact. 4
3 Charte. 5
3.1 Ordre de mission. 5
3.2 Bénéficiaires. 5
3.3 Affiliation. 5
3.4 Autorité. 5
4 Politique. 6
4.1 Types d'incidents et niveau d'intervention. 6
4.2 Coopération, interaction et partage d'information. 7
4.3 Communication et authentification. 7
5 Services proposés. 7
5.1 Réponse aux incidents. 7
5.1.1 Triage. 7
5.1.2 Coordination. 7
5.1.3 Résolution. 8
5.2 Activités proactives. 8
6 Formulaires de notification d'incident. 8

7 Décharge de responsabilité. 9

1 A propos du document.

Grand Est Cybersécurité est le CSIRT[1] de la région Grand-Est. Grand Est Développement est l'opérateur du centre d'assistance régional de réponse aux attaques informatiques, mandaté par la Région Grand-Est.

Ce document contient une description de Grand Est Cybersécurité tel que recommandé par la RFC 2350. Il présente des informations sur l'équipe, les services proposés et les moyens pour contacter Grand Est Cybersécurité.

1.1 Où trouver ce document.

Ce document est accessible sur le site internet de Grand Est Cybersécurité via l'adresse https://www.cybersecurite.grandest.fr

1.2 Authenticité du document.

Ce document a été signé à l'aide de la clé PGP de Grand Est Cybersécurité.

La clé PGP publique, son identifiant et son empreinte sont indiqués dans le paragraphe 2.8 et sont aussi disponibles sur le site internet via l'adresse https://www.cybersecurite.grandest.fr.

2 Information de contact.

2.1 Nom de l'équipe.

Nom court : Grand Est Cyber
Nom complet : Grand Est Cybersécurité

2.2 Adresse.

Grand Est Développement / Grand Est Cybersécurité
10, Viaduc J.F Kennedy
54000 Nancy

2.3 Zone horaire.

CET/CEST : Paris (GMT+01:00, et GMT+02:00 heure d'été)

2.4 Numéro de téléphone.

0970 51 25 25

[1] Computer Security Incident Response Team

2.5 Numéro de fax.

Aucun à ce jour.

2.6 Adresse Courriel.

contact@grandest-cyber.fr

2.7 Clé publique et informations liées au chiffrement.

PGP[2] est utilisé pour garantir la confidentialité et l'intégrité des échanges avec Grand Est Cybersécurité.

-----BEGIN PGP PUBLIC KEY BLOCK-----
Comment: Identifiant d'utilisateur: Contact <contact@grandest-cyber.fr>
Comment: Valide à partir de: 24/01/2023 14:17
Comment: Type: 2 048-bit DSA (certificat secret disponible)
Comment: Utilisation: Signature, Chiffrement, Certification des identifiants utilisateur
Comment: Empreinte: B2F8223074EAB12A693776414DD713C4EFF7B6FD

mQMuBGPP2mwRCAChm585ZqXKLl+QUBT2/ElBqakgSS1eongOW4jCo++RR5g2y+wr
0QyvoFigX4GGPL6NdzIR7HdMxrB3rOhkbZIYAEgX5SY0tRkSBQAbxTnQAPk7A7kx
sSRReiTAKYj9NaYT3ohIpBniCwYz9uC8rHpTJjsrdBfmatervPSc9XPIcwoIkANl
YVcOD/b8/3XLmGJIPGWHIC1MRaW1AZ6qJi+9cBgBFYiFXtnV8zZzezDG9gSQGT65
MWUaupebQdh0oMcx9Lc3fZQgZRiXdjn8ddNtRyMudQ75RWghUv6VTOWTS5YIN00B
A5vhTeuZt0nbK+KDJm1hfxtwiKBW76Lf+DGrAQD8TYOBsLrqUMOlZbht4NVmrosA
Bnn6qKNo4iMQZZxCKwf8DmUahrd1/LiMzFC3PWgPoVbg6B3H/Uv7B5XeGH2vcDtE
CX/qqx7xwm1fDNFZKdAuyzZhCvNldbfX1fvq4rYpCbPOovL+xV52kWW47p+rXUOG
COAAxWYoQiTKVG97mfCE/U6lLUAxFRhTht2hFnf3fT9Mog9/MbA+kZMFWLAZ3yx2
Y2jCf1oax9ksQyrCpenBoMunkYCIyLTxWn5P1P6zaV20sljF3k9lbgYP6e6sZyqf
T/hs65OVFFDy8g3t3FzQRsv/Y8fh1ST42fKEJOfl+TFgtdTBQHolQVHO7DjHWA9U
EuHKGTAL5tw6tqY1Ow/ibsOKLZwxRPlazl4EYlni4Qf/e9a2eUtXxDOa3tVrywYp
x6y9d+BWH2WAFKxeqPzzgAMOuHnOF4b0nVgH3s5anxuIuSItFQ3htiMVpC6CfLz4
vxQnEI2AOScF60NwUal8s7uwN6XvQwO0c+TMs4aOjPwoYkJ8PruoeQUsfqAZk+XQ
8OFsusrojg0ZqsoqNw5HL4t01SLDJbnlSM9LssdnJhfaTH9a+UTm7iEUaWXX/ey4
edQITdXgweR3VQtYAeW/SLL0GI3BtreseFmtzrmD9CvFVryxnoSD8lQE2dcr93GW
+WSIgOc+t36xXyy3v4NupcnQAKX6VMSOdMbYETkefwLKY3THBSTQHBUTA4HsvzDo
MLQjQ29udGFjdCA8Y29udGFjdEBncmFuZGVzdC1jeWJlci5mcj6ImQQTEQgAQRYh
BLL4IjB06rEqaTd2QU3XE8Tv97b9BQJjz9psAhsDBQkA7nE0BQsJCAcCAiICBhUK
CQgLAgQWAgMBAh4HAheAAAoJEE3XE8Tv97b9D/YBAMTznineYe92R32Rt4iq5g5C
L3HXO4B5igAmoNj6MX/1AQDfOJuQHCqVx34GYD2wpnm5KR05+dVFqEvfZarM18dk
boiTBBMRCAA7AhsDBQsJCAcCAiICBhUKCQgLAgQWAgMBAh4HAheAFiEEsvgiMHTq
sSppN3ZBTdcTxO/3tv0FAmd/qVIACgkQTdcTxO/3tv0n9QD/cgmecDI68lHAx8KY
TQ3YgWa1sJn1v2O5MCcQtCyr5cgBANUpfPwgtxjxu/TFop9y93gDfAcQDTCoYLPd
Ey3USGGmiJkEExEIAEECGwMFCwkIBwICIgIGFQoJCAsCBBYCAwECHgcCF4AWIQSy
+CIwdOqxKmk3dkFN1xPE7/e2/QUCZMN0KQUJA6SdAgAKCRBN1xPE7/e2/b3kAPsF
hNpg0XZDv/72Cwnsua8SgybXTZ84RKdqS5fgWvvuJQD+IwtiMVaOR2M+H4E1p7WD
2WIRIsDvbDCrA5Bcwl8Ppw+5Ag0EY8/abBAIAJ3B303o3hFh90ZMCq+r1UmXNWFa
0lTqr2/HU+P7+AoVVkxAP/Vy0uf0oq+4df00dlQwzk4QPd/Fux9gdZcncrej+Rdz
8wXNYtSdMBLEWiZsqZt5LramidKGJ0LJQj9IwAaTOLZSdKycTMTttIwhJNusgHOB
9l78qS7C4WYGk0jxCged5nBvBRMRM6tcgBE+4bLnZUFMfNnhFoJG2tFzDiUgXRvB
ZmYI/PZiCpYNtcXB8vVvjbMd9MFhnmTN4kjpIs1Y+ndyMADtev7SnIBUALU92ne0
Rw3Q6M/LILkO7EzkPbK5BV/hZ4lru4pb9OOI7PH+7P86E//1qm1yEYEyPmMAAwYH
/iHydOwAhL4mKrYrgW9gTzcF0AA3aywTfdQ7J9+MkuJCa6OlNNArTZjZaHjq42xf
L/IIHfOXXT17QNXhfYy/YsdCXiwObzuokB3X3uVMfE23iBotB8qFgpaN9nb5f8bv
7x5DrLrwHYFCnY78k2wmNRJ5hySaReRnwAAbSopx4T9jF7nhvAGxTg454GGrRHi/
jhXmAen9w4aflyAuq13DfRGOozCs8npCPs916mq9XF213LSfkPqz9jlBFRocbxI1
wTdtFHfsxBokdScT26FtZ901WXMvve1U8W8X7pnKAltvr0lKUXcmCCQvX8xe68fE
Py1RyU1yRSqVfrGjb1bRHtmIeAQYEQgAIAIbDBYhBLL4IjB06rEqaTd2QU3XE8Tv
97b9BQJnf6lTAAoJEE3XE8Tv97b94xABAKraJcK3rdccNt2VooiYUcqPwso6nNkN
LEWcc3Jfloh3AP9zHEG4H1evrq0VDN9Evi3seFVPKwdZOTT8iI7wrUOmGA==
=0WmX
-----END PGP PUBLIC KEY BLOCK-----

[2] Pretty Good Privacy

La clé PGP publique est aussi disponible via l'adresse https://www.cybersecurite.grandest.fr.
Pour plus de simplicité, vous pouvez aussi nous envoyer les éléments via notre page de dépôt sécurisée BlueFiles en cliquant ICI ou via le QR Code

2.8 Membre de l'équipe.

L'équipe est constituée de plusieurs membres :

- Un responsable.
- Un responsable des opérations.
- Plusieurs analystes.

2.9 Contact.

Grand Est Cybersécurité est disponible durant les heures ouvrées, soit de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30, du lundi au vendredi (hors jours fériés).

Grand Est Cybersécurité est également disponible de 17H30 à 09h00 du lundi au vendredi, les samedis / dimanches et jours fériés via ses partenaires de réponse à incident (Service payant).

Pour joindre Grand Est Cybersécurité, le moyen de communication privilégié est le téléphone via le numéro 0 970 512 525 ou par courriel à l'adresse contact@grandest-cyber.fr.

Nous encourageons le chiffrement des communications en utilisant les références présentées dans le paragraphe 2.7 Clé publique et informations liées au chiffrement de façon à assurer l'intégrité et la confidentialité des échanges.

3 Charte.

3.1 Ordre de mission.

Grand Est Cybersécurité est le centre de réponse aux incidents de sécurité informatique de la région Grand-Est. Son objectif est d'apporter une assistance aux organisations de son territoire (Décrites dans le paragraphe 3.2 Bénéficiaires) pour répondre aux incidents cyber auxquels elles font face.

3.2 Bénéficiaires.

Les entités pouvant bénéficier de l'accompagnement de Grand Est Cybersécurité sont les organisations localisées sur le territoire de la région Grand-Est, comprenant notamment :

- Les PME.
- Les ETI.
- Les collectivités territoriales et les établissements publiques associés.
- Les associations.

3.3 Affiliation.

Grand Est Développement est l'opérateur du centre d'assistance régional de réponse aux attaques informatiques, mandaté par la Région Grand-Est.

3.4 Autorité.

Une gouvernance de Grand Est Cybersécurité est en place :

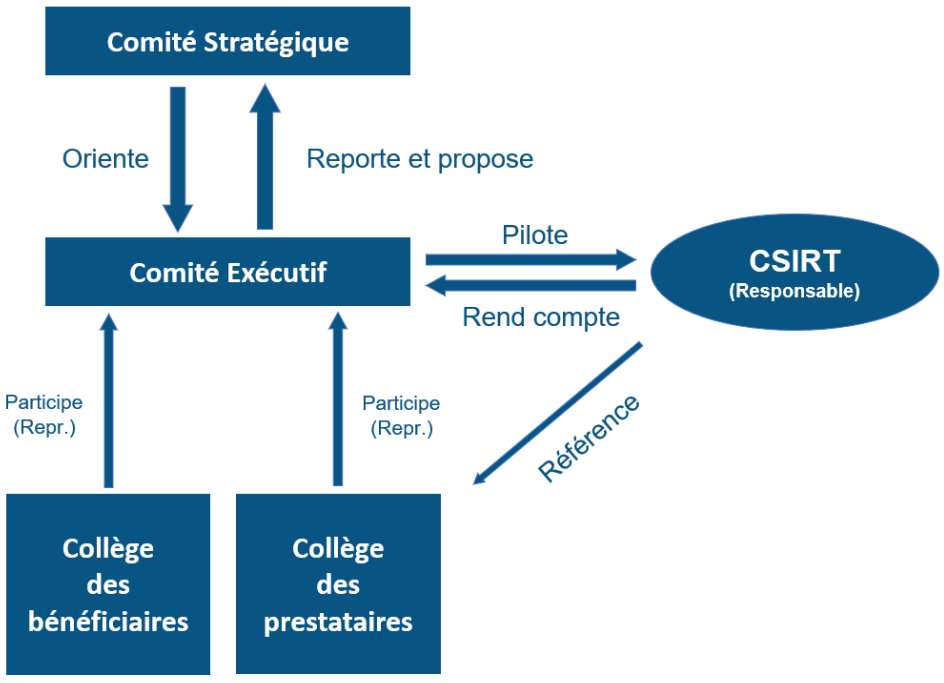

4 Politique.

4.1 Types d'incidents et niveau d'intervention.

Le périmètre d'action de Grand Est Cybersécurité couvre tous les incidents de sécurité informatique touchant les organisations bénéficiaires de son territoire décrites dans le paragraphe 3.2 Bénéficiaires.

Les missions principales de Grand Est Cybersécurité sont :

- ✓ La réception des déclarations d'incident et la coordination des demandes d'aide des bénéficiaires à la suite d'un incident informatique.
- ✓ La prise en compte du 1er niveau de l'incident avec un pré-diagnostic et une évaluation de l'incident.
- ✓ La mise en relation avec un prestataire qualifié et référencé de réponse à un cyber-incident.
  Cette mise en relation fera obligatoirement l'objet d'une contractualisation, avec émission d'un devis, entre le prestataire qualifié et le bénéficiaire. Le bénéficiaire retient le prestataire de son choix.
- ✓ L'accompagnement de la prise de contact, à la notification de violation de données CNIL si nécessaire, jusqu'à la clôture de l'incident.
- ✓ La facilitation et mise en relation avec les services de police et de gendarmerie pour le dépôt de plainte.
- ✓ La consolidation des statistiques d'incidentologie à l'échelle régionale et nationale.

4.2 Coopération, interaction et partage d'information.

Les informations relatives à un incident telles que le nom de la structure et les détails techniques ne sont pas publiées sans l'accord de la partie nommée. Grand Est Cybersécurité peut être amené à communiquer des informations aux autres CSIRT transfrontaliers, régionaux ou au CERT-FR lorsqu'une structure sollicite leur appui. De la même manière, des informations pourront être partagées à un CSIRT sectoriel (santé, maritime, …) à des fins de capitalisation des incidents propres au secteur concerné. La diffusion d'information sera traitée en accord avec le protocole TLP[3] défini par FIRST[4] (https://www.first.org/tlp).

4.3 Communication et authentification.

Grand Est Cybersécurité conseille fortement l'utilisation de canaux de communication sécurisés et du chiffrement PGP, en particulier pour communiquer des informations confidentielles ou sensibles.
Les informations non confidentielles ou peu sensibles peuvent être transmises via des courriels non chiffrés.

5 Services proposés.

5.1 Réponse aux incidents.

L'activité principale de Grand Est Cybersécurité est de venir en aide à ses bénéficiaires en proposant un service de réponse de premier niveau aux incidents cyber et de les aider à affiner leur choix de prestataire pour les accompagner dans la suite de la résolution des incidents. En particulier, il propose les services détaillés dans les paragraphes suivants.

5.1.1 Triage.

- Récupération du signalement et prise de contact avec le déclarant.
- Collecte d'informations sur l'incident et confirmation ou évaluation de la nature de l'incident.
- Détermination de la sévérité de l'incident (son impact) et de son périmètre (nombre de machines affectés).
- Catégorisation de l'incident selon la taxonomie de l'ANSSI.
- Proposition d'actions réflexes, notamment des mesures d'urgence pour limiter l'impact de l'incident ou des mesures destinées à faciliter les investigations et le traitement de l'incident.

5.1.2 Coordination.

- Identification des meilleurs partenaires au sein du dispositif national de réponse aux incidents pour accompagner le demandeur.
- Accompagnement dans la diffusion, le cas échéant, de signalements vers les autorités compétentes de l'Etat selon la nature de l'incident. Notamment, mais de manière non exhaustive :
    - A l'ANSSI[5] en cas d'incident majeur de cybersécurité pouvant impacter d'autres secteurs.

[3] Traffic Light Protocol
[4] Forum of Incident Response and Security Teams
[5] Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information

- A la CNIL[6] en cas de violation de données à caractère personnel.

5.1.3 Résolution.

- Partage d'une liste restreinte de prestataires de proximité capables d'assurer la résolution et la remédiation de l'incident.
- Suivi des phases de résolution et de remédiation de l'incident en relation avec le bénéficiaire et le prestataire choisi.
- Compte rendu d'intervention concernant le traitement de l'incident et capitalisation de la connaissance des cybermenaces.

5.2 Activités proactives.

Grand Est Cybersécurité propose des services proactifs à ses bénéficiaires, tels que :

- La diffusion d'une newsletter.
- Le relai de l'actualité sur son site internet.
- La sensibilisation lors d'événements sur le territoire.
- Un service de scan de vulnérabilité web.

Notre outil de scan de vulnérabilité analyse en surface les applicatifs web, les sites web et les noms de domaine visibles à partir d'internet, pour détecter des failles de sécurité potentielles en vue de proposer un rapport comprenant les vulnérabilités, défauts de sécurité, ainsi que des mesures de remédiation.
Grand Est Cybersécurité propose un temps d'échange oral dans le but de comprendre les éléments composants ce rapport de vulnérabilité.
Pour plus d'informations sur le service de scan : Scan de vulnérabilité - Grand Est Cybersécurité.

6 Formulaires de notification d'incident.

Un formulaire de notification est disponible en ligne via l'adresse https://www.cybersecurite.grandest.fr.

En cas de déclaration par téléphone ou courriel, les éléments suivants sont à fournir pour faciliter la prise en compte :

- Informations sur l'organisation touchée (Nom, contact de la direction et des équipes techniques, taille, …).
- Informations de contact du demandeur comprenant notamment : nom, fonction et numéro de téléphone.
- Chronologie de l'incident : date et heure du début de l'incident et de sa détection.
- Description de l'incident comprenant notamment l'impact sur l'organisation et le nombre et type de machines touchées.
- Actions effectuées depuis la détection de l'incident.
- Toute autre résultat d'investigations déjà menées.
- Architecture du système d'informations.

[6] Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

- Outils et politiques de défense contre les incidents en place.
- Si le demandeur est déjà en contact avec un prestataire de réponse aux incidents de sécurité informatique.
- Services attendus de la part d'une équipe de réponse aux incidents.

La politique de confidentialité et les traitements de données sont disponibles en ligne via l'adresse https://www.cybersecurite.grandest.fr.

7 Décharge de responsabilité.

Bien que toutes les précautions soient prises dans la préparation des informations, notifications et alertes, Grand Est Cybersécurité n'assume aucune responsabilité pour les erreurs ou omissions, ou pour les dommages résultant de l'utilisation, par le prestataire, des informations contenues.